

Identification

Identifiant	13SIS06141
Nom usuel	SEVIA (ex: SRRHU - Société de Récupération et Régénération des Huiles Usagées)
Adresse	45, rue des Forges
Lieu-dit	
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	au 04/11/2014

Description du site :

S.R.R.H.U (Sté de Récupération et de Régénération des Huiles Usagées) Marseille (10ème)

Ce site en activité est implanté dans la Zone d'activité de la Capelette à Marseille à proximité d'habitations et de l'Huveaune, depuis 1950 sur une superficie de 1 000 m².

Créée en 1940 pour collecter les huiles usagées, la Société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (SRRHU) a étendu son activité en 1994 à la collecte d'autres déchets industriels, en particulier les déchets de garage (filtres à huiles et à gazole usagés, batterie, liquide de refroidissement usagés). L'activité consiste donc dans le stockage en transit des huiles usagées provenant du ramassage spécifique (collecte agréée) avant envoi vers les filières de régénération ou valorisation thermique en cimenterie.

Devenue le 4 Avril 2004 SEVIA-SRRHU puis SEVIA le 23 Mai 2006, la société est une filiale d'ONYX division propriété de VEOLIA ENVIRONNEMENT.

La capacité de stockage est de 300 m³ environ.

L'activité est autorisée par AP du 06/05/1987 et 24/10/1989.

Le départ pour un autre site à Berre est programmé pour 2004.

Cessation d'activité déclarée le 14 décembre 2009

Description qualitative :

L'ESR prescrite par AP du 16/06/1999 a été réalisée. Elle classe le site en site en classe 2 "A surveiller". Une pollution de sol en hydrocarbures très localisée sur 20 m² a été identifiée. Cette ESR était précédée d'une étude historique et d'une étude des sols.

Au vu de l'activité antérieure, il n'y a pas eu de déversement accidentel significatif.

Sans attendre les résultats de l'ESR, des mesures de prévention de la pollution du sol et du sous-sol avaient déjà été mises en place : mise en rétention des stockages, étanchéité des aires de circulation et stationnement ...

Le 22 Septembre 2006, le dégazage d'un camion provoque l'évacuation de 1300 élèves des établissements scolaires alentours et l'intervention des marins pompiers.

En Juillet 2009, un diagnostic de pollution des sols et des eaux souterraines est effectué, les conclusions sont les mêmes que les études précédentes. L'EQRS démontre que le risque est acceptable pour une reconversion du site en zone de bureaux avec aire de stockage.

SEVIA a notifié le 14/12/2009 au préfet son intention de cesser entièrement son activité sur son site le 14/01/2010 sous réserve d'obtenir un AP d'autorisation d'exploiter un nouveau site à Rognac.

Les travaux ont été réalisés en Février 2011. Ils ont consisté en:

- La démolition des bâtiments,
- La vidange et dégazage des cuves de stockage d'huiles usagées (24t),
- L'évacuation et traitement des déblais (25t)
- Le retrait des plaques ondulées et tri des gravats amiantés (540kg),
- L'excavation de terres polluées (304t) à l'intérieur du hangar et réalisation d'une dalle béton,
- Traitement de 13t de déchets dangereux.

Le rapport de l'inspection du 25/03/2011 atteste du fait que l'exploitant n'a pas entièrement satisfait à ses obligations au titre de la protection de l'environnement; un sondage révélant la présence d'hydrocarbures sous le hangar. Une ARR ainsi qu'une mise en place de servitude d'Utilité Publique devront être réalisés prochainement.

Un suivi piézo est mis en place depuis le 2ème trimestre 2002 (fréquence trimestrielle portant sur les Hydrocarbures totaux) jusqu'à la cessation d'activité; pas d'anomalies.

Une ARR (basée sur des prélèvements d'air ambiant) est réalisée en octobre 2014 afin de s'assurer de la compatibilité du site avec son usage actuel (industriel). Les résultats confirment que le risque est acceptable.

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	13.0058	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=13.0058

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 895777.0 , 6245009.0 (Lambert 93)
Superficie totale 1003 m²
Périmètre total 162 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	0L	41	12/10/2017

Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06141



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06141

Identification

Identifiant	13SIS06142
Nom usuel	Société des Blancs de Zinc de la Méditerranée
Adresse	137, boulevard de Pont de Vivaux
Lieu-dit	Pont de Vivaux
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	au 29/08/2013

Description du site :

BLANC de ZINC à Marseille- Pont de Vivaux- 13010

*Ce site industriel de 55 000 m² est implanté à Marseille (Quartier Pont de Vivaux) en bordure immédiate de l'Huveaune, depuis le siècle dernier (BLANC DE ZINC) et a cessé l'activité de production d'oxyde de zinc (pigment pour l'industrie) en 1990.

Le niveau de production était d'environ 15 000 t/an.

L'AP d'autorisation date de septembre 1982.

A noter que sur une partie de site, dans les anciens bâtiments, se sont implantées les activités nouvelles de fabrication de peintures (SOMEFOR, dûment autorisées au titre ICPE).

Description qualitative :

Des études de diagnostic de sites, analogues aux ESR/EDR, ont été réalisées comme prescrites par l'AP du 29 novembre 1993, pendant la période 1993-1995. Le BRGM a procédé en 1996 à un audit des objectifs de réhabilitation.

Par la suite, l'industriel a cherché à minimiser les contraintes de réhabilitation, ce qui a amené le BRGM à confirmer son avis initial sur les conditions d'imperméabilisation des sols marqués par les métaux lourds : plomb et zinc, sur certaines zones de ce site bordé par le cours d'eau : l'Huveaune.

Après annulation pour vice de forme par le tribunal administratif de l'AP du 17/12/1998 fixant les conditions de réhabilitation, le nouvel AP du 03/05/2000 est venu confirmer les objectifs fixés antérieurement.

Constatant les retards de réalisation des travaux, le Préfet, sur proposition de la DRIRE, a pris un Arrêté Préfectoral de mise en demeure le 13 Nov 2000. Le groupe UNION MINIERE OXYDE (U.M.O.) ayant repris pendant cette période l'initiative des opérations de dépollution pour le compte de sa filiale Blanc de Zinc, a fait connaître le programme de réhabilitation constitué par le confinement mentionné ci-après; pose d'une géomembrane placée entre 2 couches de sables et graviers d'épaisseurs appropriées.

Ce confinement ,réalisé en 2001, couvre la partie la plus sensible des terrains sur une superficie de 16.000 m2 qui renferme les déchets (machefers) issus de l'ancienne activité de fonderie sur une profondeur de 2 à 3 m. Des contraintes foncières sont mentionnées au P.O.S. pour empêcher toutes excavations pouvant endommager la géomembrane.

Le cout global de cette réhabilitation s'est élevé à environ 2,7 MF et a été entièrement pris en charge par la Sté U.M.O.

Parallèlement, la surveillance de la qualité des eaux souterraines a été renforcée (6 piézo et fréquence trimestrielle) comme prévu dans l'A.P. de mai 2000; elle doit s'effectuer pendant une période minimale de 3 ans aujourd'hui terminée. Résultats sans anomalie.

Ce site ne nécessite plus d'action de l'administration.

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	13.0065	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=13.0065

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 896755.0 , 6245608.0 (Lambert 93)

Superficie totale 44804 m²

Perimètre total 4669 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	0B	158	21/12/2017
MARSEILLE	0B	178	21/12/2017
MARSEILLE	0B	175	21/12/2017
MARSEILLE	0B	159	21/12/2017
MARSEILLE	0B	176	21/12/2017
MARSEILLE	0B	151	21/12/2017

MARSEILLE	0B	180	21/12/2017
MARSEILLE	0B	141	21/12/2017
MARSEILLE	0B	179	21/12/2017
MARSEILLE	0B	181	21/12/2017
MARSEILLE	0B	177	21/12/2017
MARSEILLE	0B	137	21/12/2017
MARSEILLE	0B	136	21/12/2017
MARSEILLE	0B	152	21/12/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
plan-cartographique-13.0065--1		Oui
plan-cartographique-13.0065--2		Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06142



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06142

Identification

Identifiant	13SIS06395
Nom usuel	MOTEURS BAUDOIN
Adresse	165 Boulevard de Pont de Vivaux
Lieu-dit	
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	au 29/08/2013

Description du site:

MOTEURS BAUDOIN à Marseille (10e)

La société des moteurs BAUDOIN exerçait à Marseille des activités de conception et de construction de moteurs diesel marin depuis 1918. La société employait 160 personnes. Elle est autorisée par l'AP du 4 avril 1958 et le dernier APC qui lui est applicable date du 11 août 1980.

Le site est situé au centre de Marseille et est bordé au Nord par le lit de l'Huveaune, à l'Ouest par l'ancien site industriel des Blanc de Zinc de la Méditerranée et de SOMEFOR, au Sud par le boulevard de Pont de Vivaux et à l'Est par l'Avenue Florian.

Une demande d'autorisation de transfert des activités de Pont de Vivaux sur le site préalablement occupé par la société DIEBOLD, Quartier de Brégadan à CASSIS a été déposée. Un avis favorable a été donné à cette demande et l'AP d'autorisation a été signé le 18/02/2008. Cet AP prend en compte l'ensemble des exigences réglementaires environnementales afin de limiter les risques pour l'environnement sur le nouveau site de CASSIS.

Description qualitative:

En 2000, une pollution en hydrocarbures provenant de la société MOTEURS BAUDOIN a été constatée sur les bords de l'Huveaune à partir de la sortie des canalisations d'eau pluvial. Ceci est dû au fait que le décanteur-déshuileur en place ne traite pas les effluents en temps de pluie. Un PV a été dressé à l'encontre de l'exploitant.

En Octobre 2004, un examen des exigences réglementaires environnementales a été réalisé à l'initiative de l'exploitant. Cet audit a révélé 36 éléments qui doivent faire l'objet d'actions correctives. Parmi les éléments, on notera que les purges à l'atelier banc d'essai sont périodiquement rejetées à même le sol goudronné, des non conformités ont été relevées sur les stockages et les cuvettes de rétentions. Les non conformités ont fait l'objet de corrections.

En Février 2005, un diagnostic simplifié de pollution des sols permettant d'évaluer l'impact des activités exercées sur le site au niveau du sol a été effectué. Les investigations sols ont mises en

évidence la présence ponctuelle de polluants au niveau de la zone des bancs d'essais moteurs (HCT), d'une canalisation percée (HCT) et d'une ancienne zone de dégraissage (Trichloréthylène, Chrome et Plomb). Les analyses réalisées sur un piézomètre (PZ1) ont montré un impact en hydrocarbures et Plomb des eaux souterraines. Les zones des bancs d'essais et de l'ancienne zone de dégraissage ont fait l'objet d'une étude complémentaire en 2005. Une ESR a été réalisé en 2005 et classe le site en classe 2 « à surveiller ». 2 piézomètres complémentaires sont installés.

Un Diagnostic Approfondi (DA) et une Évaluation Détaillée des Risques (EDR) Sanitaires ont été réalisés. Le DA a consisté en un prélèvement de 6 échantillons de sols et de 3 échantillons d'eaux souterraines dans les 3 piézomètres du site. Les résultats confirment la tendance des investigations précédentes avec en plus la présence de Mercure sur un sondage. L'EDR conclu que les risques toxiques sont inférieurs aux limites d'acceptabilité quel que soit le scénario retenu (travailleur, enfant, adulte).

La société a déposé le bilan le 13/10/2008 et a été mise en liquidation judiciaire. Les actifs de la société ont été vendu à une société chinoise . Un AP de mise en demeure du 24/08/2010 a été pris à l'encontre du mandataire judiciaire afin de fournir les études correspondantes et notamment un mémoire de réhabilitation de site.

Suite à l'autorisation de déplacer l'activité à CASSIS, le site a été mis en sécurité et un mémoire de réhabilitation a été réalisé. Le site sera réhabilité en espace commercial avec la future construction d'un magasin CASTORAMA d'une superficie approximative de 25 000m² et d'un espace de stationnement associé. Il est également prévu de réaliser un niveau de stationnement souterrain. Les travaux d'excavation des terres se sont déroulés du 27/10/2010 et se sont terminés le 25/11/2010. Au total 2865 m³ de terres ont été évacuées en biocentre. Les matériaux de démolition du site ont été réutilisé sur place. Les concentrations résiduelles en polluants dans les fouilles ne représentent pas de risques sanitaires au regard de l'usage futur. Les dernières analyses des eaux souterraines en Mars 2010 ne montrent aucune pollution des eaux souterraines, le suivi a été interrompu. Le PV de récolement a été délivré le 30/11/2011.

Un dossier de demande d'institution de Servitude d'Utilité Publique (SUP) à été déposé et est en cours d'instruction par l'administration. Un AP instituant des SUP sera bientôt signé. Les mesures concernes notamment l'interdiction de création de puits/forages à des fins alimentaires, la culture de végétaux à des fins de consommations alimentaires, l'usage des terrains est strictement réservé à l'aménagement d'immeubles d'habitations collectives et d'une zone commerciale.

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	13.0142	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=13.0142

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 896939.0 , 6245673.0 (Lambert 93)

Superficie totale 57709 m²

Perimètre total 1155 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	0B	128	12/12/2017

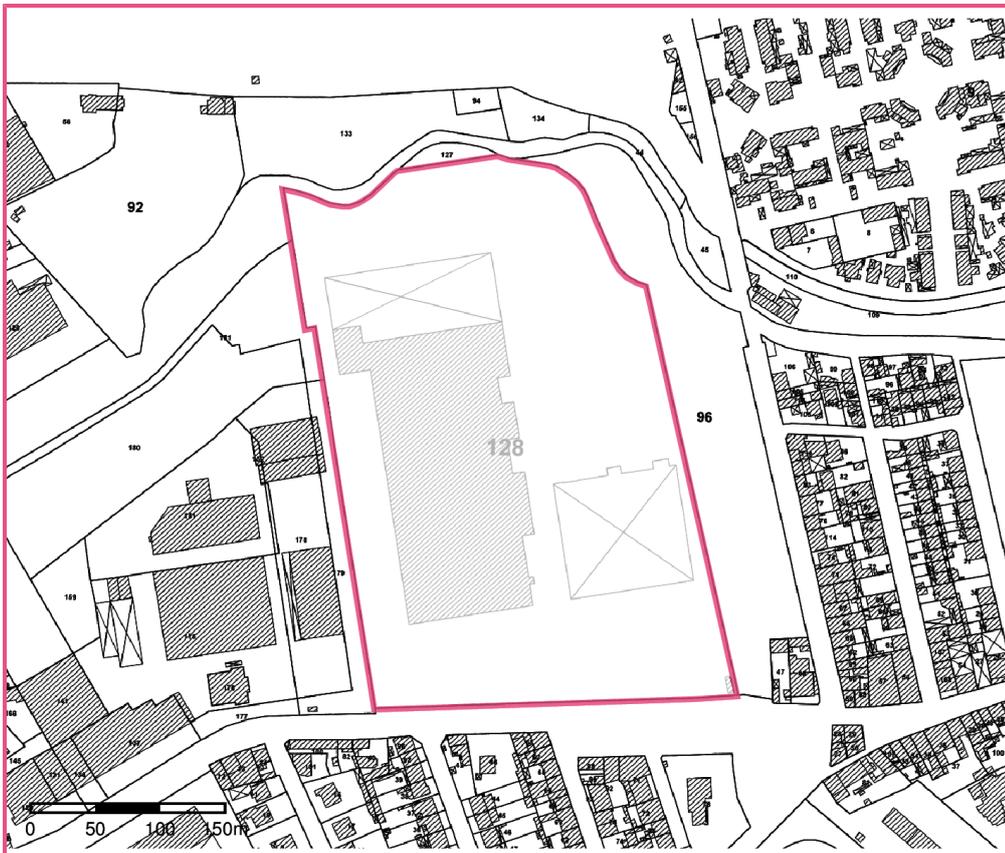
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06395



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06395

Identification

Identifiant	13SIS06398
Nom usuel	SUD FER
Adresse	Boulevard Lazer, Traverse du Panthéon
Lieu-dit	
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	au 29/08/2013

Description du site:
SUD FER à Marseille (10e)

La société SUD FER a cessé son activité de récupération et de tri de déchets de métaux ferreux, non ferreux, batteries usagées, carcasses de VHU et huiles usagées. Cette cessation intervient du fait de la suppression de l'embranchement SNCF du site. Le site comprenait en moyenne la présence de 1000 tonnes de ferrailles, 400 tonnes de fonte, 100 tonnes de lingots d'Aluminium, 50 tonnes de déchets d'Aluminium, 20 tonnes de Zinc en paquets, 20 tonnes de Plomb en vrac, 10 tonnes de Cuivre en paquets et 5 tonnes de Laiton en bennes . Lors de la cessation d'activité 60% des volumes ont été vendus et le reste transféré sur un autre site SUD FER à Marseille (Bd de la Valbarelle, 11e).

Le site était autorisé par les AP du 7/04/1988 et du 15/06/1980. L'exploitant déclarait par lettre du 28/06/1999, la cessation de ses activités.

Description qualitative:

Une étude de sol a été effectuée en Septembre 1999. Les analyses révèlent la présence de Zinc, Plomb, Chrome, Cuivre et Nickel à des concentrations dépassant la Valeur de Constat d'Impact (VCI), de même que pour les HCT. L'AP du 13/06/2000 impose la réhabilitation du site.

Le propriétaire des terrains, la SFIC envisageait un projet d'aménagement en logements individuels sur le site mais la réhabilitation n'a pas été effectuée.

Un diagnostic initial simplifié a été réalisé en Décembre 2005. La présence dans les sols de Cuivre, Plomb, HCT et PCB est avérée à des teneurs dépassant la VDSS. Ce diagnostic préconise la réalisation d'une étude détaillée des risques et la réalisation d'un réseau de piézomètres. Ce diagnostic initial a été suivi d'un diagnostic complémentaire en Janvier 2006.

En 2008, un accord a été trouvé entre l'ancien exploitant et le propriétaire des terrains. SUD FER prendra à sa charge l'excavation du premier mètre de terre et la SFIC devra évacuer les déchets de

surface du site, la démolition des bâtiments et l'élimination des terres polluées en profondeur. Entre le 23/06/2008 et le 25/06/2008, les déchets de surface ont été enlevés par la SFIC.

La volume de terres à traiter sur le premier mètre de profondeur représente environ 5100m³. La proposition de réhabilitation consiste en une excavation des terres, un tri séparant les terres saines pouvant être envoyée en ISDI et en un confinement hors site sur le site de la Valbarelle des terres polluées (3570m³). Le coût des travaux est estimé à 335 000€.

Un plan de gestion et une EQRS ont été remis le 15/06/2010 par SFIC . Le projet est la création de 4 immeubles à usage de bureaux, logements et commerces prévoyant l'excavation des terres polluées sur cette partie de terrain (lot A). SFIC entend réaliser l'excavation et l'élimination de l'ensemble des terres polluées sur le lot A. Un permis de construire a été déposé pour le lot A. SUD FER n'a toujours pas réalisé les travaux lui incombant à cette date.

Par constat d'huissier en date du 17/11/2010, il est attesté que des déchets sont présents sur le site qui a été utilisé par des gens du voyage.

La séance du CODERST en date du 10/05/2012 a adopté le projet d'AP imposant à la société SUD FER d'excaver le premier mètre de terres polluées, de réaliser une EQRS et de déposer un dossier de SUP pour les lots B et C.

Etat technique Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	13.0144	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=13.0144

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 895151.0 , 6245220.0 (Lambert 93)
Superficie totale 10236 m²
Périmètre total 734 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	0P	3	12/12/2017

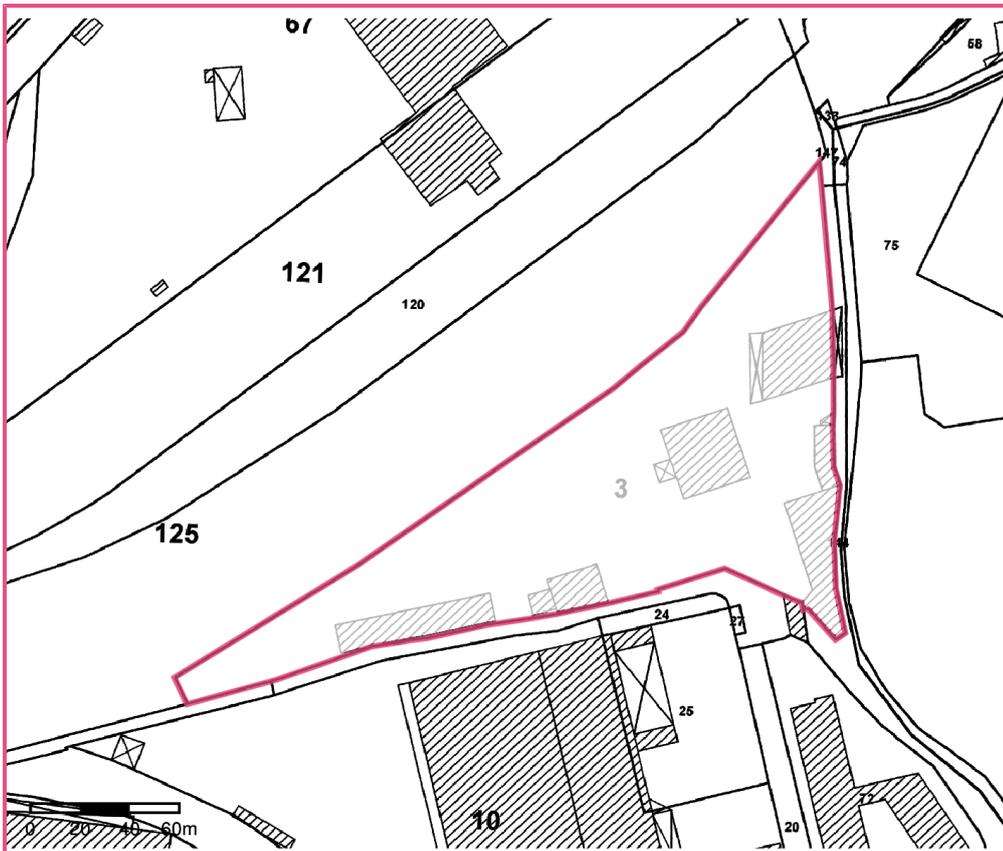
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06398



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06398

Identification

Identifiant	13SIS06399
Nom usuel	Grandes Huilerie Métropolitaine (GHM)
Adresse	Boulevard LAZER
Lieu-dit	La Capellette
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	Description du site: GRANDES HUILLERIES METROPOLITAINES à Marseille (10e)

Ce site situé dans le 10^e arrondissement de la ville de Marseille a accueilli depuis 1840 une fabrique de sulfure de carbone exploitée par GTM jusqu'en 1935 puis par la Société Marseillaise du Sulfure de Carbone jusqu'en 1952 où l'activité la fabrication du sulfure de carbone est abandonnée au profit de l'extraction d'huiles végétales alimentaires au moyen de sulfure de carbone. Cette même année, l'usine est reprise par la société des Grandes Huilleries Métropolitaines (GHM) dont le premier AP d'autorisation date de 1954. L'atelier d'extraction d'huiles est arrêté en 1981 et l'activité de l'usine cesse en 1995. En 1997 CAB'AUTO exerce une activité dans 2 bâtiments (négoce de voiture d'occasion et une activité de mécanique. L'activité cesse en 2002, le terrain est en friche depuis.

Le site est bordé au Nord par une ancienne raffinerie de soufre et la société SANITOR, au Sud par la blanchisserie industrielle Sainte-Anne , à l'Ouest par la rue LAZER et à l'Est par la rue Alfred Curtel.

5 captages sont présents dans un rayon de 5 km et sont utilisés a des fins industrielles.

Le site fait l'objet d'un projet d'aménagement de la ZAC de la Capelette.

Description qualitative:

Suite à la découverte d'une pollution par des sulfates dans les sols au Nord du site, des investigations complémentaires ont été réalisées sur l'ensemble du site en Février 2003. Les investigations au sud de l'usine montrent également la présence de sulfates dans les sols.

Les terrains appartiennent à la SCI ST ESPRIT. Un projet immobilier prévoit la construction 4 îlots (15 à 18) de taille similaire comprenant un bâtiment de 8 étages et de 2 niveaux de sous-sol (décaissement sur 6m) sur les terrains de la SCI ST ESPRIT et sur des terrains voisins de la SCI 8 BD ST JEAN. Les bâtiments seront entourés par des voies de circulation. Les îlots 16, 17 et 18 sont respectivement attribués à SOGEPROM, KAUFMAN & BROAD et BOUYGUES IMMOBILIER.

Dans le cadre du projet (îlot 18) BOUYGUES IMMOBILIER a fait réaliser un diagnostic complémentaire, un plan de terrassement et une EQRS. Les analyses de sols montrent un dépassement des seuils d'acceptation en ISDI pour la fraction soluble, les sulfates, carbone organique et métaux lourds (Antimoine, Plomb, Zinc et Baryum). En considérant une gestion des terres polluées par confinement ou un décaissement de l'îlot central sur 1 m, les risques sont acceptables d'après l'EQRS (adulte, enfant, travailleur).

Un plan de gestion final a été rédigé le 30/01/2009 par SOGEPROM. Les investigations de sols ont montré la présence à des teneurs élevées de métaux lourds (Cuivre, Zinc, Plomb, Mercure, Cadmium, Arsenic), HCT, HAP, BTEX. Le plan de gestion prévoit une évacuation des terres polluées en installation de stockage de déchets inertes, non dangereux et dangereux en fonctions de la teneur en polluants. Une contamination des eaux en sulfates, hydrocarbures et métaux lourds est constatée. Pas de polluant dans les gaz du sol. L'Analyse résiduelle des risques pour l'îlot 16 conclut en une absence de risques sanitaires dans le cadre du plan de gestion, de même pour l'îlot 17.

La réhabilitation de l'îlot SOGEPROM faisait l'objet de l'AP du 07/07/2009, cependant, le permis de construire de SOGEPROM a été refusé et BOUYGUES IMMOBILIER a repris le terrain mais avec un projet d'aménagement différent. Il est maintenant prévu de traiter les terres par désorption thermique, par un envoi en biocentre et en ISDND. BOUYGUES IMMOBILIER a obtenu son permis de construire le 21/09/2010.

Les dernières mesures de qualité des eaux souterraines (03/05/2012) montrent au droit de l'îlot 17 une contamination de la nappe en sulfates, Mercure, BTEX. Concernant les eaux souterraines au droit de l'îlot 18, une pollution en sulfates, tétrachloroéthylène, BTEX et Mercure est avérée.

Trois îlots sur les quatre prévus ont été construits. Le quatrième reste en friche.

Etat technique Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	13.0145	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=13.0145

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 895414.0 , 6245138.0 (Lambert 93)

Superficie totale 29388 m²

Perimètre total 4903 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	00	51	21/12/2017
MARSEILLE	00	90	21/12/2017
MARSEILLE	00	52	21/12/2017
MARSEILLE	00	91	21/12/2017
MARSEILLE	00	92	21/12/2017
MARSEILLE	00	95	21/12/2017
MARSEILLE	00	93	21/12/2017
MARSEILLE	00	96	21/12/2017
MARSEILLE	00	97	21/12/2017
MARSEILLE	00	65	21/12/2017
MARSEILLE	00	66	21/12/2017
MARSEILLE	00	67	21/12/2017
MARSEILLE	00	68	21/12/2017
MARSEILLE	00	70	21/12/2017
MARSEILLE	00	69	21/12/2017
MARSEILLE	00	50	21/12/2017
MARSEILLE	00	48	21/12/2017
MARSEILLE	00	49	21/12/2017
MARSEILLE	00	60	21/12/2017
MARSEILLE	00	57	21/12/2017
MARSEILLE	00	58	21/12/2017
MARSEILLE	00	63	21/12/2017
MARSEILLE	00	94	21/12/2017
MARSEILLE	00	61	21/12/2017
MARSEILLE	00	64	21/12/2017
MARSEILLE	00	54	21/12/2017

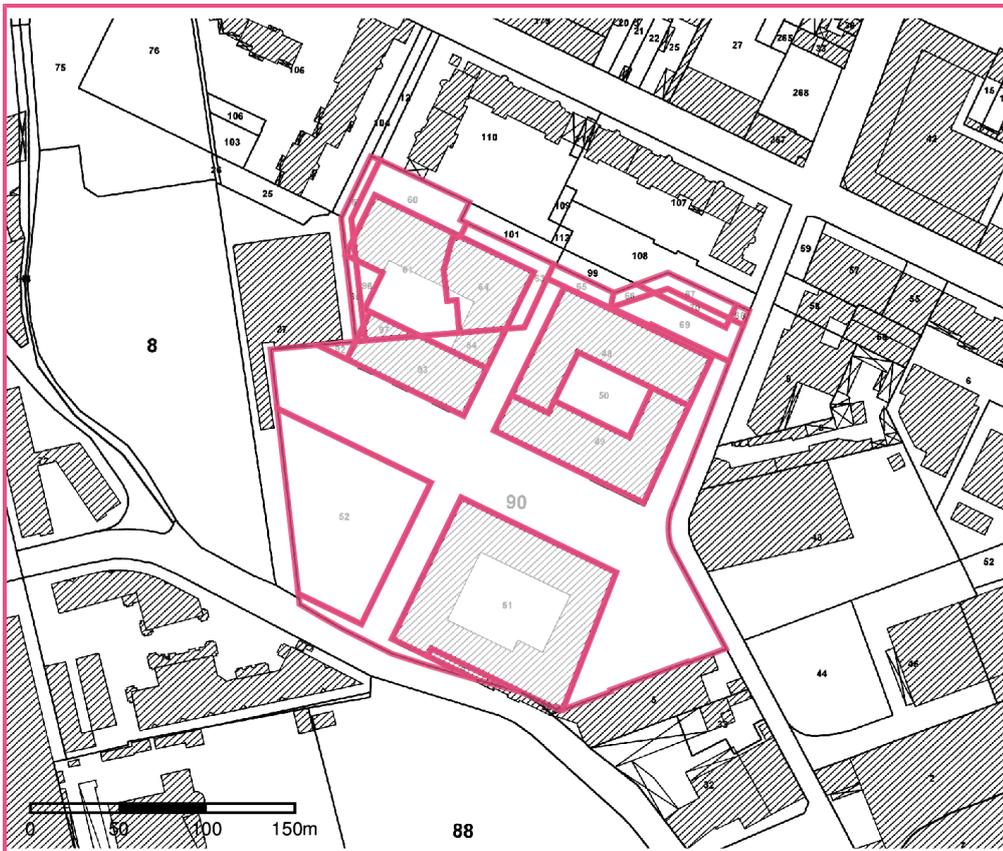
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06399



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06399

Identification

Identifiant	13SIS06902
Nom usuel	Quartier Rendu
Adresse	35 boulevard Schloesing
Lieu-dit	
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE 9E ARRONDISSEMENT - 13209
Autre(s) commune(s)	MARSEILLE 10E ARRONDISSEMENT - 13210
Caractéristiques du SIS	<p>Le site est une caserne. Le périmètre du SIS est situé sur la parcelle Nord du périmètre de la caserne.</p> <p>Différentes installations étaient présentes sur le site : 2 bâtiments abritant des ateliers pour l'entretien des véhicules, un atelier de peinture, des récupérateurs de solvants et d'huile, deux aires de lavage et un transformateur électrique, des cuves à fioul enterrées pour la chaufferie d'un bâtiment, de la voirie et des espaces verts.</p> <p>Le site a accueilli au début du 20ème siècle des installations pour l'entretien et la mécanique ferroviaire.</p> <p>Dans le cadre de la cession de la parcelle un diagnostic des sols puis un plan de gestion pour un usage futur de type sensible (logement avec espaces verts) ont été réalisés en 2008. Ces deux études ont montré une pollution des sols en éléments traces métalliques, en hydrocarbures totaux et aromatiques polycycliques. Cette pollution est particulièrement concentrée au niveau de la zone des cuves à fioul. La nappe est légèrement impactée.</p> <p>Le bureau d'étude recommande :</p> <ul style="list-style-type: none">- une gestion de la pollution des sols par excavation des sources puis élimination hors site associée à un recouvrement des sols moins impacté- la réalisation d'une évaluation des risques après les travaux d'excavation pour la pollution résiduelle des sols- un suivi des eaux souterraines- la mise en place de restrictions d'usage <p>Sous réserve de mise en œuvre des mesures précitées, le terrain est compatible avec l'usage étudié.</p>
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols incompatible avec l'usage actuel ou projeté, non traité
Observations	Le bureau d'étude recommande des investigations supplémentaires.

Fiches éditées en 12/2017

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection Terrain avec une proposition de gestion de la pollution pour un usage futur sensible. Des restrictions d'usage sont préconisées par le bureau d'étude.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 895096.0 , 6244867.0 (Lambert 93)

Superficie totale 47934 m²

Perimètre total 1811 m

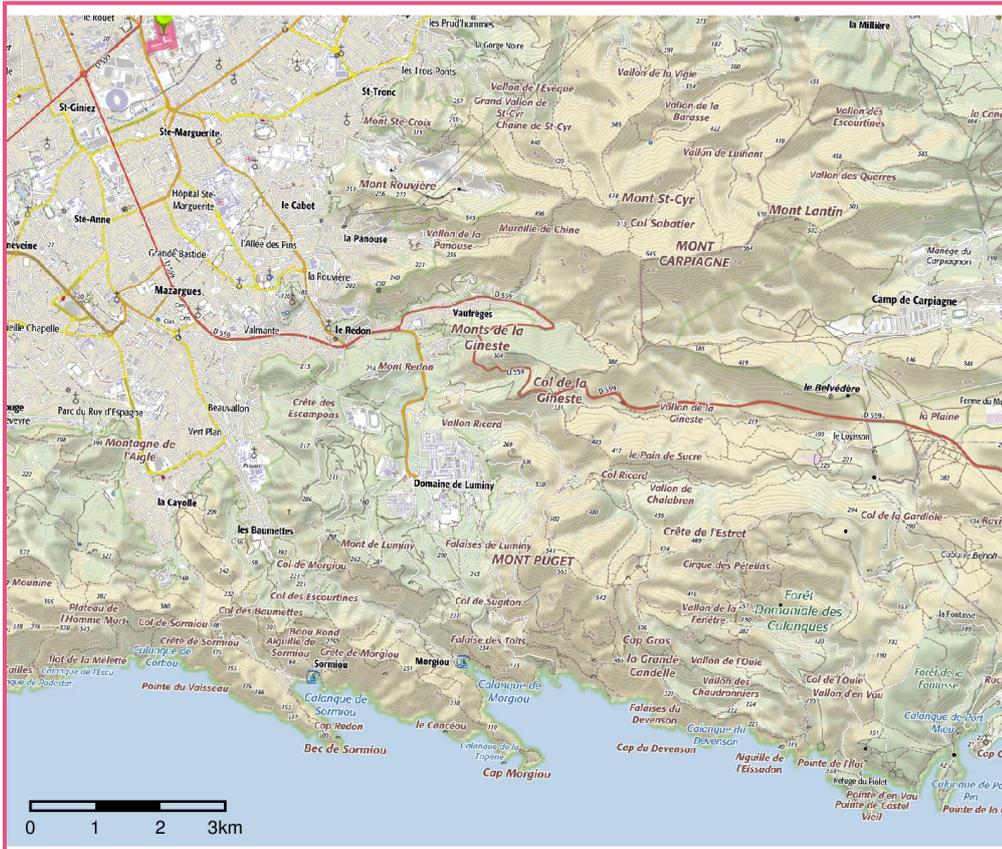
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE 10E ARRONDISSEMENT	855P	84	09/03/2018

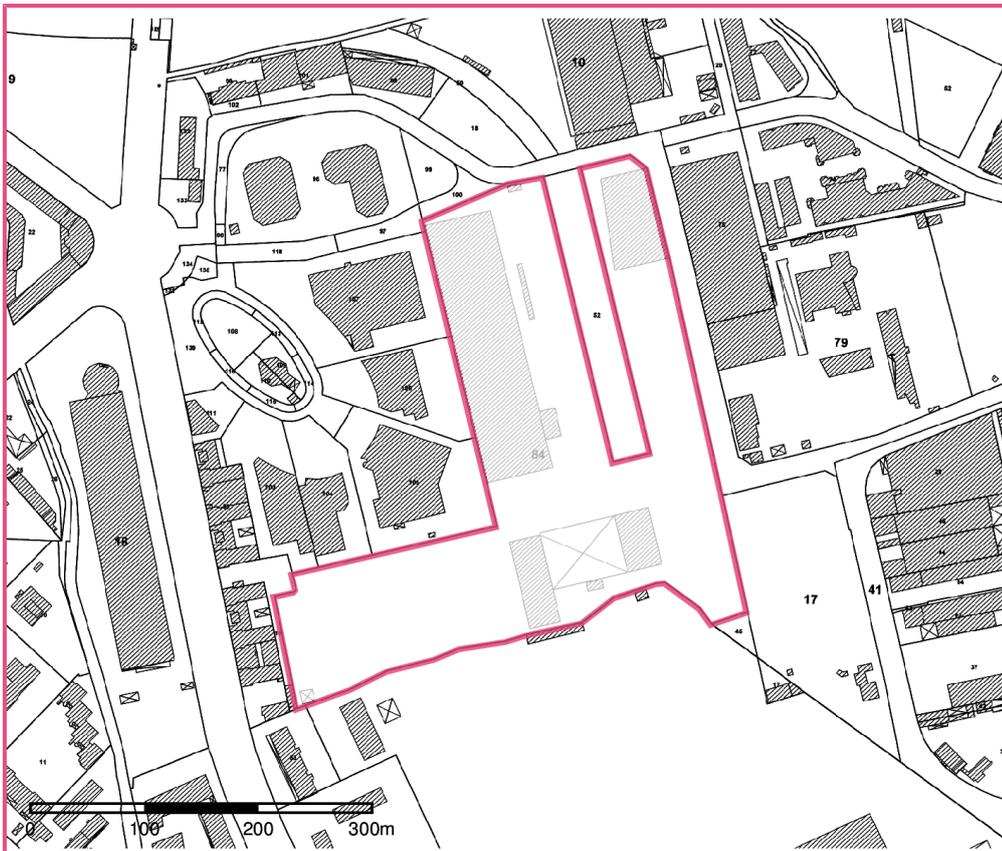
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS06902



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS06902

Identification

Identifiant	13SIS07119
Nom usuel	Collège Public R. Rolland et Collège et SEGPA V.SCOTTO
Adresse	73 rue Alfred Curtel
Lieu-dit	
Département	BOUCHES-DU-RHONE - 13
Commune principale	MARSEILLE 10E ARRONDISSEMENT - 13210
Autre(s) commune(s)	MARSEILLE - 13055
Caractéristiques du SIS	<p>La qualité des milieux au droit du groupe scolaire a potentiellement été influencée par d'anciennes activités (ancienne fabrique de glycérine et de terres activées BASIAS PAC1301616) recensées dans l'environnement de l'établissement. Les investigations réalisées dans le cadre de la démarche « établissements sensibles » (http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/Demarche-Etablissements-Sensibles.html) au droit de l'établissement ont mis en évidence que des composés volatils (BTEX et tétrachloroéthylène) ont été quantifiés dans l'air des sols et l'air sous dalle de certains bâtiments. Toutefois, les aménagements actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions. Des métaux comme le plomb (concentration jusqu'à 143 mg/kg), du zinc (concentration jusqu'à 209 mg/kg) ainsi que des hydrocarbures, Polychlorobiphényles et Dioxines et furanes ont également été retrouvés dans les sols superficiels alors que dans le cadre du programme ASPITET les concentrations maximum du fonds géochimique naturel sont de 50 mg/kg pour le plomb et de 100 mg/kg pour le zinc.</p> <p>Les diagnostics et études réalisées permettent de conclure que les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions. Néanmoins, des anomalies ont été mises en évidence et si des aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés il faudrait vérifier la compatibilité des projets avec l'état des sols.</p>

Etat technique

Observations

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 895702.0 , 6244890.0 (Lambert 93)
Superficie totale 28715 m²
Périmètre total 841 m

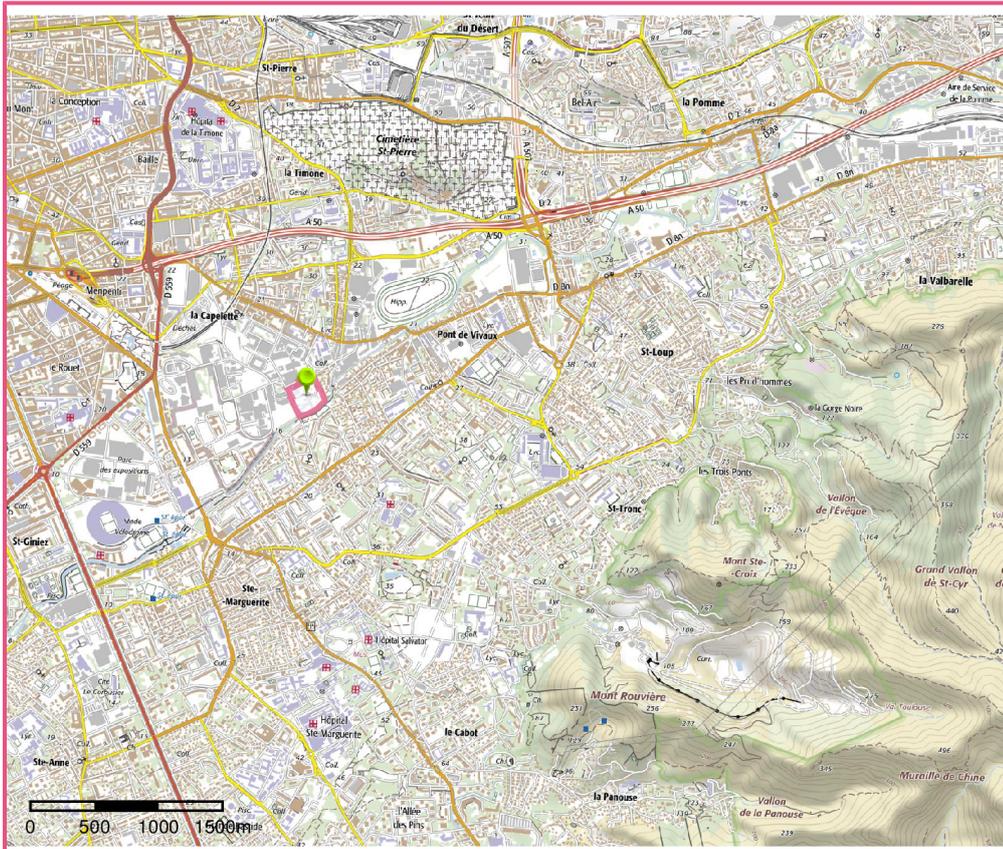
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MARSEILLE	0M	12	24/04/2018

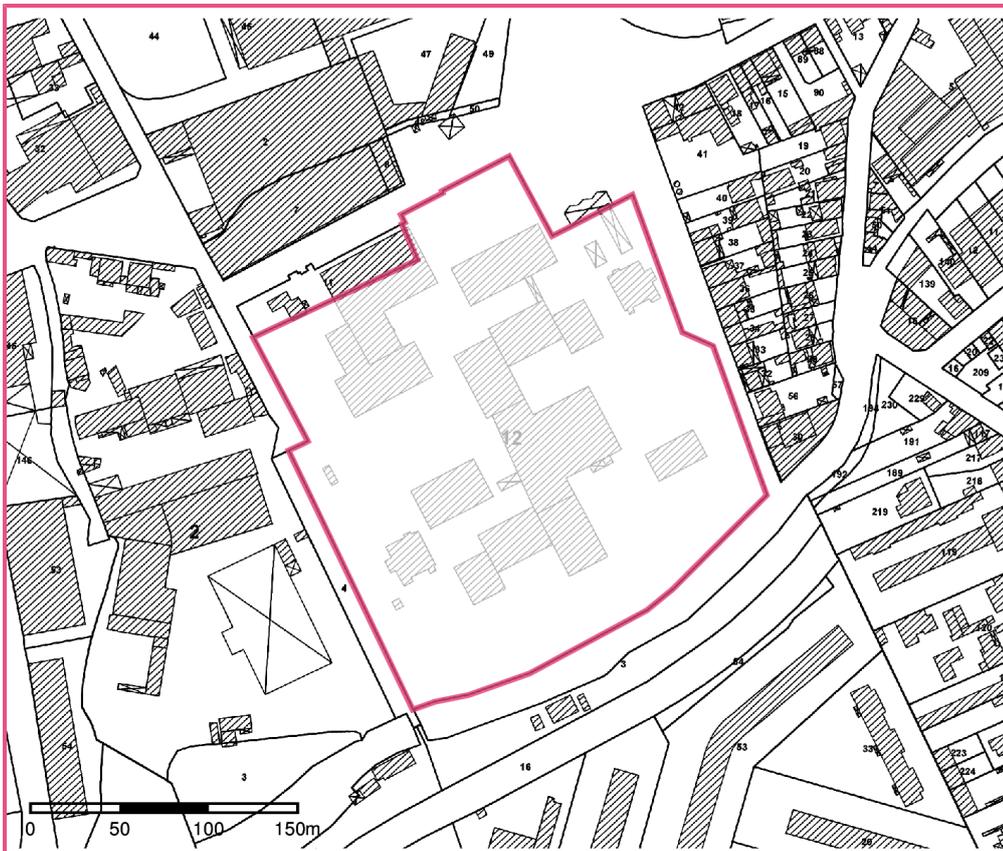
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 13SIS07119



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 13SIS07119